



HAL
open science

Intonation et focalisation en wolof: économie d'un système

Annie Rialland, Stéphane Robert

► **To cite this version:**

Annie Rialland, Stéphane Robert. Intonation et focalisation en wolof: économie d'un système. J. François & A. Lacheret. Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues, Peeters, pp.161-185, 2003, Collection Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII. hal-00382679

HAL Id: hal-00382679

<https://hal.science/hal-00382679>

Submitted on 11 May 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.

Intonation et focalisation en wolof : économie d'un système

Annie Rialland et Stéphane Robert
CNRS-UMR 7018 CNRS-LLACAN
rialland@ext.jussieu.fr robert@vjf.cnrs.fr

Résumé

Le wolof offre une remarquable économie structurelle, organisée autour de deux singularités typologiques. La grammaticalisation du focus dans la conjugaison (1) permet, en effet, d'expliquer le dépouillement du système intonatif de cette langue et l'absence de marquage prosodique de la focalisation qui y est attesté (2) : la focalisation, recevant une expression morphologique obligatoire, n'a pas besoin de marques supra-segmentales spécifiques. Le wolof fournit donc un exemple, typologiquement très rare, de système intonatif affranchi de l'expression de la focalisation. La langue opte ainsi pour une distribution des fonctions entre morpho-syntaxe et prosodie, dont on décrit ici l'économie. Après avoir présenté les emplois des conjugaisons focalisantes, cet article dégage l'organisation du système intonatif de cette langue : ses intonations de base (assertion, interrogation, "intonations intensives"), puis le mode de subdivision des énoncés complexes en groupements intonatifs, et enfin, les interactions entre morphosyntaxe et prosodie. Un des points particulièrement intéressants est que certaines intonations "intensives" ("exclamation", "emphase") interagissent avec la focalisation marquée dans la conjugaison, en particulier la focalisation du sujet. L'examen des données du wolof est aussi éclairant pour l'analyse intonative en général, dans la mesure où il aide à démêler ce qui relève précisément de la focalisation.

Abstract

Wolof presents a remarkable structural organization due to two unusual typological features : (1) explicit segmental focus-marking in the verbal conjugation, and (2) a minimal intonational system. Since focus is obligatorily expressed in the morphology, it does not require any suprasegmental or prosodic marking. Wolof thus provides a rare example of an intonational system freed of the need to express focus. Its atypical division of labor between morphosyntax and prosody constitutes the central topic of this article. After a presentation of the verb conjugations expressing focus, including their forms and their use, we examine the organization of the intonational system : its basic intonational patterns (assertive, interrogative, "intensive"), the intonational subdivision of complex utterances, and finally the interaction between morphosyntax and prosody. One interesting point is that some "intensive" intonation patterns ("exclamatory", "emphatic") interact with morphosyntactic focus marking in the conjugations, particularly when the focus is on the subject. The study of Wolof proves to be useful for intonational analysis in general, as it helps separate aspects of intonation that are related vs. unrelated to the expression of focus.

Le wolof, langue de la famille Niger-Congo (groupe atlantique) parlée principalement au Sénégal, présente une caractéristique typologique remarquable : l'expression de la focalisation y est grammaticalisée dans le système verbal sous la forme de

conjugaisons focalisantes. Or, par ailleurs, l'intonation est considérée comme une marque minimale universelle pour la focalisation. Dès lors, l'analyse du système intonatif de cette langue pose d'emblée les questions suivantes : est-ce que l'intonation y est redondante par rapport au marquage morphosyntaxique de la focalisation, ou indépendante ? Quelle est l'interaction entre intonation et morphosyntaxe sur ce point ? Nous essaierons d'apporter ici des réponses à ces questions et de montrer, d'une manière générale, que les marques morphosyntaxiques et intonatives rentrent dans une économie d'ensemble dans cette langue. Ces analyses s'appuient sur une étude détaillée du système intonatif du wolof présentée dans Rialland & Robert 2001. Nous serons amenées à faire d'abord une présentation de la conjugaison du wolof et, plus précisément, de la façon dont elle marque la focalisation (§1). Ce point est central pour comprendre la structure même de l'intonation dont nous verrons qu'elle est affranchie du marquage de la focalisation (§2). Libérés de cette contrainte, les paramètres prosodiques peuvent s'organiser d'une manière différente de celle attestée dans d'autres langues. Notre ordre d'exposition (des énoncés assertifs, interrogatifs et exclamatifs, non subdivisés, aux énoncés subdivisés) fera ressortir les caractéristiques et l'organisation de cette intonation, particulièrement économe (§3). Cette analyse, nous permettra également de préciser le partage entre ce qui est exprimé par l'intonation et par la morphosyntaxe. Des points d'interaction seront également dégagés, en particulier entre intonations "intensives" et focalisation du sujet, marquée dans la conjugaison (§4).

Les résultats présentés ici sont basés sur une étude mettant en jeu, à des titres divers, 16 locuteurs. Le travail a été effectué, d'une part, avec quatre informateurs (deux hommes - L et B - et deux femmes - N et F -), en interaction avec eux. C'est avec eux que nous avons déterminé les bases du système que nous présentons dans cet article. Nous avons d'autre part vérifié et étendu nos conclusions par l'examen de corpus divers: extraits d'émissions radiophoniques ou télévisées, notamment un débat télévisé sur les guérisseurs dans le cadre de l'émission "Horizon" (H) de l'ORTS (1985) et une émission radiophonique diffusée par l'ORTS (1984), *Jamonoy tey*, comportant une pièce de théâtre (J)¹, ainsi qu'une enquête des Archives Culturelles de Dakar, une pièce lue (*Xët cig lëndëm*) et un dialogue d'une mère avec son bébé. Pour l'analyse acoustique, menée au laboratoire de phonétique de l'UMR 7018 (CNRS-PARIS III), nous avons utilisé les programmes UNICE et PRAAT.

1. Système verbal et focalisation

L'une des principales caractéristiques du wolof réside dans la complexité de son système verbal et dans l'expression de la focalisation à l'aide de conjugaisons. La focalisation constitue, en effet, un principe organisateur du système verbal de cette langue car la structure informationnelle de l'énoncé détermine le choix de la conjugaison. La forme verbale varie ainsi en fonction de la nature de l'élément qui est en fonction rhématique. Les conjugaisons permettent alors d'opposer les cas où *aucun constituant* de l'unité phrastique n'est distingué comme focus (conjugaisons non

¹Les corpus dont sont extraits les exemples cités sont indiqués par la lettre majuscule correspondante, suivie, le cas échéant, de l'indication, par un numéro du rang d'intervention du locuteur cité.

2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.

focalisantes), aux cas où *l'un des composants syntaxiques* (sujet, verbe ou complément) a, outre sa fonction syntaxique, une fonction informative particulière dans l'énoncé: il est le rhème (conjugaisons focalisantes). Tout énoncé suppose donc nécessairement un choix morphologique au niveau du verbe, en fonction du statut syntaxique du rhème² (ou focus large).

1.1. Morphosyntaxe

Les conjugaisons du wolof sont au nombre de dix : Parfait, Présentatif, Aoriste, Emphatique du Verbe, Emphatique du Sujet, Emphatique du Complément, Négatif, Négatif Emphatique, Obligatif, Impératif. A l'affirmatif, on a trois conjugaisons focalisantes, baptisées 'Emphatiques' et qui varient selon la nature *syntaxique* de l'élément focalisé, et trois conjugaisons non focalisantes, Parfait, Présentatif et Aoriste.

Comme le montre le tableau ci-dessous, le syntagme verbal est constitué d'un lexème verbal invariable (sauf par dérivation) auquel sont antéposées, postposées ou suffixées, selon les cas, des marques personnelles portant toutes les déterminations grammaticales du verbe. Lexème verbal et morphème flexionnel, formellement séparés et fonctionnellement indissociables, constituent des 'conjugaisons'.

Exemple: DEM « aller, partir », FOOFU « là-bas » (démonstratif anaphorique de lieu).

AFFIRMATIF

	Parfait	Présentatif	Aoriste
1 SG	DEM naa	maa ngi DEM	ma DEM
2	DEM nga	yaa ngi DEM	nga DEM
3	DEM na	mu ngi DEM	mu DEM
1 PL	DEM nanu	nu ngi DEM	nu DEM
2	DEM ngeen	yeena ngi DEM	ngeen DEM
3	DEM nañu	ñu ngi DEM	ñu DEM

²On peut décrire les conjugaisons non focalisantes en posant que, par différence, l'élément rhématique n'est pas un constituant syntaxique. Dans le cas du Parfait, le rhème est l'atteinte dans le temps du terme d'un procès connu au préalable. Dans le cas du Présentatif, le rhème réside dans la localisation de la relation prédicative dans la situation d'énonciation (la relation prédicative sert à définir la situation d'énonciation d'où la valeur d'actualité). L'Aoriste, enfin, est une conjugaison particulière à l'intérieur du système puisque c'est la seule conjugaison qui ne soit pas repérée par rapport au temps et sujet de l'énonciation; cette caractéristique est définitoire et l'Aoriste indique une anaphore situationnelle. Pour une présentation d'ensemble du système verbal, voir notamment Robert (1991).

2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.

	Emphatique du Verbe	Emphatique du Sujet	Emphatique du Complément
1 SG	dama DEM	maa DEM	FOOFU laa DEM
2	danga DEM	yaa DEM	FOOFU nga DEM
3	da(fa) DEM	moo DEM	FOOFU la DEM
1 PL	danu DEM	noo DEM	FOOFU lanu DEM
2	dangeen DEM	yeena DEM	FOOFU ngeen DEM
3	dañu DEM	ñoó DEM	FOOFU lañu DEM

Dans les exemples qui suivent, on opposera ainsi le premier énoncé (non focalisé) et les suivants présentant différents éléments en fonction de focus:

Parfait (1a) <i>Peer dem na.</i> Pierre partir PFT3SG Pierre est parti.	Emphatique du Verbe (1b) <i>Peer dafa dem.</i> Pierre EMPHVB3SG partir C'est que Pierre est parti.
Emphatique du Sujet (3sg) (1c) <i>Peer moo fa dem.</i> Pierre EMPHSUJET3SG là-bas partir C'est Pierre qui est parti là-bas	Emphatique du Sujet (3pl) (1d) <i>Peer ak Samba ñoo fa dem.</i> Pierre et Samba EMPHSUJET3PL là-bas partir C'est Pierre et Samba qui sont partis là-bas.
Emphatique du Complément (1sg) (1e) <i>Foofu laa dem</i> ANAPH EMPHCOMP1SG partir C'est là-bas que je suis parti	Emphatique du Complément (3pl) (1f) <i>Foofu lañu dem</i> ANAPH EMPHCOMP3PL partir C'est là-bas qu'ils sont partis

L'élément focalisé (sujet ou complément entendu au sens large d'un constituant qui n'est ni sujet ni prédicat) apparaît alors *en premier* dans la proposition et est suivi ensuite du syntagme verbal. Celui-ci se présente donc comme un amalgame complexe qui porte à la fois les déterminations personnelles et aspecto-temporelles du verbe (marque du sujet en personne et nombre, aspect, ici sous forme de suffixe Ø exprimant l'accompli du présent) et l'organisation hiérarchique de l'énoncé (indication de la nature du focus). Ce syntagme verbal (lexème verbal et partie flexionnelle) constitue un noyau prédicatif à l'intérieur duquel seuls les clitiques peuvent être insérés (cf. *fa* dans les exemples 1c et 1d).

On notera la complexité structurelle particulière de l'Emphatique du Complément. Ce paradigme est employé pour indiquer qu'un complément, entendu au sens large d'un constituant syntaxique qui n'est ni sujet ni prédicat, est le rhème. Le complément focalisé apparaît alors en premier dans l'énoncé: il est 'sorti' de la relation prédicative

2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.

et suivi de la marque flexionnelle d'Emphatique du Complément, elle-même suivie du reste de la relation prédicative. Autrement dit, la marque flexionnelle d'Emphatique du Complément se trouve à la soudure entre le complément extraposé (focus) et la relation prédicative qu'elle détermine: elle indique que ce qui *précède* est le focus, tout en portant les marques de personne (accord avec le sujet qui suit), d'aspect et de modalité du verbe qui *suit*:

<i>Complément</i>	<i>Emphatique du Complément</i>	<i>Relation prédicative</i>
	- focalise le complément	
	- porte les marques flexionnelles de sujet de la rel.prédicative	
	- porte les marques aspecto-temporelles du verbe	

La nature de l'élément ainsi extraposé est variable et l'on peut avoir un nom ou un syntagme nominal, un pronom (tonique), un adverbe, un verbe ou même une proposition subordonnée. Le focus est ici indiqué par des crochets, l'Emphatique du Complément est souligné:

- (2) [Démb] la Musaa dem
Hier EMPHCOMP3SG Moussa aller
C'est [hier] que Moussa est parti
- (3) Lekkuma mburu mi, [ceeb bi] laa lekk
Manger+NEG 1SG. pain le, riz le EMPHCOMP1SG manger
Je n'ai pas mangé le pain, c'est [le riz] que j'ai mangé
- (4) [Bi ma nekkee xale te ma bey sama toolu baay] laa gis gaynde
Quand AOR1SG se-trouver+ANTER. enfant et AOR1SG cultiver mon champ+de père
EMPHCOMP3SG voir lion
C'est [quand j'étais jeune et que je cultivais le champ de mon père] que j'ai vu le lion

Le conditionnement de la morphologie verbale par la nature syntaxique du focus est important pour expliquer certaines caractéristiques intonatives du wolof qui seront présentées plus loin, notamment l'absence d'intonation spécifique des énoncés focalisés.

Le choix obligatoire d'une conjugaison focalisante lorsque l'un des constituants de la phrase est en fonction rhématique et la morphosyntaxe de ces énoncés focalisés permettent également d'expliquer d'autres caractéristiques énonciatives du wolof concernant la thématisation. En effet, comme on la vu, le syntagme verbal constitue un noyau prédicatif portant les diverses marques personnelles, modales et syntaxiques de la proposition, et à l'intérieur duquel on ne peut rien insérer d'autre qu'un clitique. De ce fait, l'ordre des mots est très contraint et, en présence d'un sujet de nature lexicale, on aura toujours à la fois antéposition du lexème sujet et reprise de la marque

2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.

de sujet au niveau de la flexion verbale³ : il n'y a pas en wolof, comme en français, de variantes, *Pierre a mangé* vs *Pierre, il a mangé*, mais une seule forme 'Pierre il-a mangé'. En revanche, cette séquence avec sujet antéposé et reprise pronominale automatique peut être thématisée à l'aide d'une pause, qui fonctionne comme marque de topicalisation (thématisation marquée). Dans la plupart des cas, cependant, la thématisation n'est pas obligatoire⁴.

Ainsi, en présence d'un sujet lexical, pour toutes les conjugaisons⁵ on peut avoir soit une simple antéposition (cf 5a), soit une thématisation marquée ('à propos de Pierre dont tu parles, il est en train de manger' cf. 5b), exprimée par une pause et une sous-structuration mélodique sur laquelle nous reviendrons (voir paragraphes 7. et 8.):

(5a) *Peer mu ngi lekk* (pas de pause)
Pierre 3SG...PRESENT. manger
Pierre est en train de manger

(5b) *Peer | mu ngi lekk* (pause: thématisation marquée)
Pierre (PAUSE) 3SG...PRESENT. manger
Pierre (dont tu parles), il est en train de manger

Signalons, enfin, qu'en wolof, il n'est pas possible d'avoir une reprise thématique postposée comme en français dans *Mais je ne les ai pas vues, tes lunettes!*.

1.2. Emplois des conjugaisons focalisantes

Les conjugaisons 'emphatiques' indiquent le plus souvent un focus contrastif ('X par rapport à un autre') mais sont plus généralement obligatoires dès que l'un des constituants syntaxiques est en fonction rhématique, qu'il y ait ou non contraste au niveau de l'énoncé. Leurs emplois débordent donc largement ceux du français, « c'est X qui/que... ».

On les trouve dans les énoncés correspondant aux cas classiques de focalisation, avec une valeur de contraste paradigmatique plus ou moins fort selon les contextes, et pouvant aller de la simple identification du sujet jusqu'à la sélection exclusive (« c'est

³ Sauf dans le cas de quelques variantes à forme réduite des conjugaisons, pour lesquelles il n'y a pas de reprise par des marques personnelles au niveau du verbe: variante suffixale en -a de l'Emphatique du Sujet, suffixée à un lexème sujet (*Peer-a ko lekk* "c'est Pierre qui l'a mangé", variante de *Peer moo ko lekk*) et variante zéro de l'Aoriste 3ème personne du singulier (*Peer Ø leek ko* "Pierre le mangea" variante de *Peer mu ko lekk*). En ce cas, la pause n'est pas possible entre le lexème sujet et le verbe puisque ensemble ils constituent le noyau prédicatif.

⁴ La thématisation est néanmoins obligatoire dans le cas d'un objet lexical antéposé (sans focalisation) ou lorsqu'un sujet lexical accompagne un Emphatique du Complément. Dans ce cas particulier, on a en effet deux termes antéposés, qui correspondent à des composants de statut syntaxique différents (le sujet thématisé et le complément focalisé); ils ne peuvent donc pas se succéder sans pause : *Peer | mburu mi la lekk* (Pierre (PAUSE) pain leEMPHCOMP.3SG manger) « Pierre, c'est le pain qu'il a mangé ».

⁵ Sauf dans le cas des variantes à forme réduite mentionnées dans la note précédente.

2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.

lui et pas un autre »). Elles apparaissent ainsi dans les cas d'identification contrastive ou de rectification :

- (6) - *Kan moo ciy Moodu?*
 Qui EMPHSUJET3SG dans+INACC Moodu?
 - *Moodu, moo taxaw, Abdu moo toog*
 Moodu, EMPHSUJET3SG être-debout, Abdou EMPHSUJET3SG être-assis
 - Lequel est Moodu?
 - *Moodu, c'est celui qui est debout, Abdou, c'est celui qui est assis.*
- (7) *Waxuma la sax rekk lekk, dama ko wann*
 Dire+NEG 1SG te même seulement manger, EMPHVB1SG le dévorer
 Je ne l'ai pas 'mangé', je l'ai 'dévoré'
 (lit. Je ne te dis pas seulement 'manger', je l'ai bel et bien 'dévoré')

De même, l'Emphatique du Sujet constitue la conjugaison normale pour un certain nombre de verbes comparatifs qui, de par leur sémantisme même, impliquent toujours une comparaison et donc la sélection d'une bonne valeur parmi des sujets possibles. C'est le cas notamment pour :

VERBE :	EMPLOYE SEUL	+ UN DEUXIEME VERBE
<i>dàq</i>	«chasser»	«l'emporter sur quelqu'un en...»
<i>gën</i>	«être meilleur»	«être plus en...»
<i>jëkk</i>	«arriver avant»	«devancer en...»
<i>jiitu</i>	«marcher devant»	«précéder en...»
<i>raw</i>	«dépasser»	«dépasser en...»

- (8) *Moo ko dàq liggéey*
 EMPHSUJET3SG le dépasser-en travailler
 Il travaille mieux que lui
 (= parmi les deux possibles, c'est lui qui travaille mieux)

Mais ces conjugaisons focalisantes constituent également la forme normale, non marquée, employée dans les réponses à des questions ouvertes portant sur le sujet ou le complément :

- (9) - *Yaw noo tudd sax ?*
 Toi comment+AOR2SG s'appeler même ?
 - Au fait, comment t'appelles-tu ?
 - *Kumba laa tudd*
 Coumba EMPHCOMP3SG s'appeler
 - Je m'appelle Coumba

2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.

L'Emphatique du Complément ou l'Emphatique du Sujet (selon les cas) sont, en outre, obligatoires dans les questions ouvertes avec les morphèmes interrogatifs en -*an*⁶ :

- (10) *Lan la doktor bi wax ?*
Quoi EMPHCOMP3SG docteur le dire
Qu'a dit le docteur ?
- (11) *Ban waxtu moo jot ?*
Quelle heure EMPHSUJET3SG atteindre
Quelle heure est-il ?

L'Emphatique du Verbe est également la conjugaison 'normale' des verbes de qualité (avoir faim, soif, chaud, être grand, joli...) :

- (12) *Dama xiif*
EMPHVB1SG avoir-faim
J'ai faim

Cette apparente singularité s'explique si l'on décrit la focalisation comme une assertion dédoublée, à valeur d'identification qualitative. Ainsi l'énoncé focalisé *C'est Momar qui est venu* pose à la fois (1) que le fait que 'quelqu'un est venu' est connu⁷ au préalable (préconstruit) sans que l'on ait pu assigner de valeur à ce 'quelqu'un' (place vide non instanciée), et (2) que ce quelqu'un (sujet) est 'Momar' (focus). L'élément Momar a ici une double fonction, syntaxique (c'est le sujet) et informationnelle (c'est le rhème). Il y a donc distinction entre *existence* d'une valeur ici sujet (préconstruite) et *désignation* qualitative de cette valeur (assertée), entre événement et identification. Si l'on reprend l'analyse proposée, on parlera de focalisation du verbe lorsque, dans un même énoncé, il y a dissociation entre existence et désignation du procès de sorte que le procès est *préconstruit* en tant qu'événement (son existence n'est pas l'objet de l'assertion), et *désigné* par l'assertion pour ses propriétés lexicales (et donc notionnelles). On peut ainsi paraphraser l'exemple (7) de la manière suivante: "j'ai fait quelque chose" (événement préconstruit) et "ce que j'ai fait, c'est 'dévorer'" (désignation qualitative de l'action). L'assertion correspond alors à une identification qualitative du procès dont l'ancrage temporel, qui n'est pas l'objet de l'assertion, est préconstruit. Cette analyse permet notamment d'expliquer les affinités des formes de focalisation du verbe avec les verbes d'état exprimant une qualité ("être laid", "être tranchant", "avoir faim"...). On a alors une coïncidence entre le sémantisme de la conjugaison indiquant une désignation qualitative et le sémantisme propre du verbe de qualité. On peut ainsi opposer, pour ces verbes, les emplois à valeurs situationnelles

⁶ Il existe, en effet, deux séries parallèles de morphèmes interrogatifs en -*an* et en -*u*, qui commandent deux conjugaisons différentes, respectivement l'Emphatique du Complément (ou du Sujet) et l'Aoriste, et cela apparemment sans différence de sens.

⁷ Que ceci soit vrai ou non d'un point de vue discursif. Ce qui importe ici c'est que l'énoncé focalisé présente cette relation prédicative comme telle: elle n'est pas l'objet de l'assertion.

du Parfait (par exemple, pour le verbe *ragal*, "il a peur en la circonstance") et les emplois correspondant à une prédication qualitative avec l'Emphatique du Verbe ("c'est un trouillard"). Le procès étant sélectionné pour ses propriétés qualitatives, il est normal que cette forme soit très largement employée dans les langues qui, comme le wolof, ne possèdent pas par ailleurs, dans leur système, de forme verbale indiquant une simple prédication.

D'une manière générale, l'articulation à des contextes variables va donner à ces énoncés diverses valeurs discursives, que l'on peut ramener à trois grand cas⁸ : (1) identification ou désignation contrastive du sujet, du prédicat ou du complément, (2) définition ou explication de la situation et pour l'Emphatique du Sujet (3) exclamation avec valeur intensive du verbe. Ce dernier type d'emploi, tout-à-fait remarquable car il atteste une sorte de transfert d'emphase du sujet sur le verbe, est courant pour la plupart de verbes d'état graduables (qui correspondent aux verbes de qualité)⁹, comme *nob* "chérir, aimer" (21), et généralement impossible pour les verbes d'action (13) ou prédicats événementiels, sauf lorsqu'ils s'accompagnent d'une quantification du procès qui permet de construire des degrés (14):

- (13) *moo xaar*
EMPHSUJET3SG attendre
- *qu'est-ce qu'il a attendu !
- c'est lui qui a attendu.
- c'est qu'il a attendu !

- (14) *Moo xaar lu yàgg!*
EMPHSUJET3SG attendre ce-qui durer
Qu'est-ce qu'il a attendu longtemps!

Nous reviendrons sur ces transferts d'emphase (cf. 4), car l'intonation y joue un rôle important.

2. Un système intonatif qui ne marque pas la focalisation

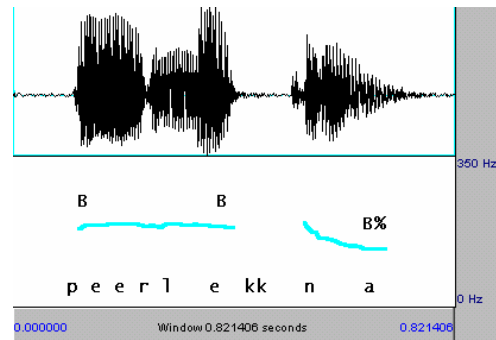
Un des traits frappants de l'intonation wolof est l'existence d'une intonation plane, sans fluctuations dues à des facteurs divers (sous-structuration, emphase même légère, etc...). Ces énoncés sont loin d'être rares : ce sont simplement des énoncés assertifs, lesquels peuvent être courts (15) ou longs (17). Ils sont en particulier communs dans la lecture, surtout chez certains locuteurs.


⁸ Pour plus de détails sur l'analyse de la construction de ces valeurs contextuelles, voir Robert 1991 et Robert 2000.

⁹ La valeur intensive est en effet impossible pour les verbes d'état non graduables (*être debout, penser, devoir...*) ainsi que pour les verbes d'action (*attendre, manger, venir...*). pour plus de détails, voir (Robert, 1991: 135 et 306-7).

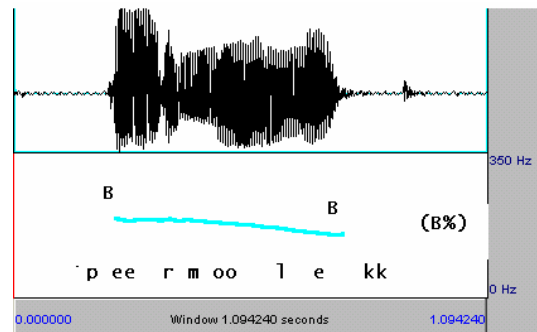
2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.


Considérons maintenant les oscillogrammes et les courbes mélodiques de deux exemples courts :



(15a) *Peer lekk na* (N) 
 Pierre manger PFT3SG
 Pierre a mangé

(Le haut-parleur indique que le son correspondant à ces tracés figure sur le CD-ROM joint à ce livre)



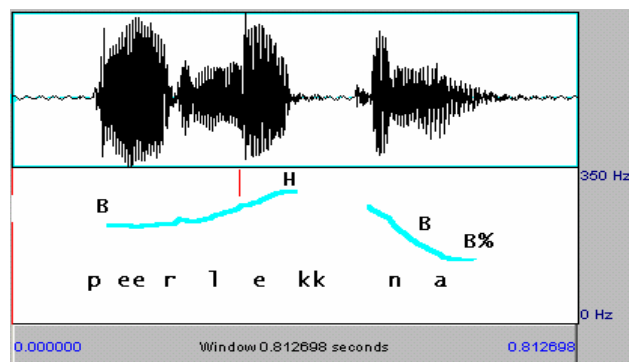
(15b) *Peer moo lekk* (N) 
 Pierre EMPHSUJET3SG manger
 C'est Pierre qui a mangé

Ces deux exemples ont été choisis parce que le premier est sans focalisation et le deuxième avec focalisation. La première constatation à faire est que la focalisation ne modifie pas la mélodie de l'énoncé: ces deux énoncés sont réalisés remarquablement

plats, si ce n'est pour la descente finale (tronquée par la gémée sourde dans l'exemple b). Une telle courbe, très simple, peut être déduite de peu de cibles : (1) une cible basse (B) au début, (2) une deuxième cible basse (B) à la fin du plateau, (3) une cible encore plus basse, qui correspond à la réalisation de l'intonème noté B% (similaire à l'intonème de finale d'énoncé assertif en français).

Une deuxième constatation est à faire : il n'y a aucune marque mélodique d'accent. Aucun point plus haut n'indique d'accent. Pourtant, le wolof est une langue à accent. Typologiquement, elle est classée parmi les langues à accent 'd'intensité', fondamentalement initial mais variable selon le poids syllabique. La règle fondamentale d'accentuation est la suivante (Ka, 1988: 219-242) : l'accent porte sur la première syllabe des lexèmes, sauf si la deuxième est longue, auquel cas il se déplace sur cette deuxième syllabe. Ces deux courts exemples, qui comportent chacun deux accents (un sur le sujet *Peer* et l'autre sur le verbe *lekk*) montrent donc déjà que la hauteur mélodique n'est pas un corrélat accentuel, ce qui se trouvera confirmé à maintes reprises. On voit donc se dégager deux facteurs qui permettent d'expliquer pourquoi on peut avoir des énoncés aussi dépouillés intonativement. Il s'agit d'une part de l'absence de marque intonative de focalisation, d'autre part de l'absence de marque mélodique de l'accent. Ces énoncés plats, affirmatifs simples ne sont pas nécessairement courts et se rencontrent dans des styles très divers: ils ont été très nombreux dans nos corpus lus mais nous les avons aussi rencontrés fréquemment dans le débat télévisé et dans la pièce de théâtre dont nous avons analysé des extraits (Rialland & Robert 2001)

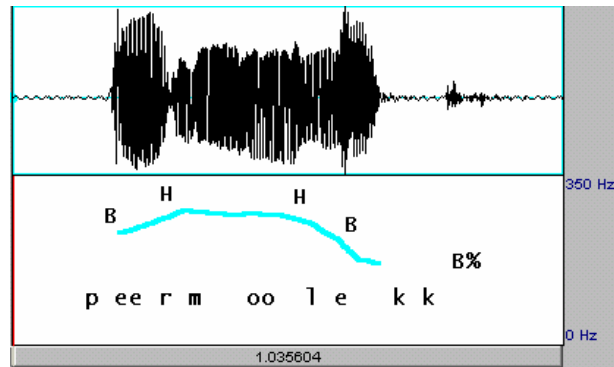
L'examen d'autres intonations confirment également que la focalisation n'introduit pas de modifications. Considérons les pendants interrogatifs des énoncés présentés ci-dessus.



(16a) *Peer lekk na ?* (N)
Pierre manger PFT3SG
Pierre a mangé ?



2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.



(16b) *Peer moo lekk ?* (N)
 Pierre EMPHSUJET3SG manger
 Cest Pierre qui a mangé ?



Ces deux énoncés interrogatifs présentent la même intonation. La seule différence réside dans la durée de la partie haute, plus courte dans (16a) que dans (16b), qui n'est pas pertinente mais est liée à la longueur de l'énoncé. Cette partie haute ne dépasse cependant pas deux syllabes dans les énoncés longs (voir Robert & Rialland 2001 et la courbe de l'exemple 18). Ces intonations avec plateaux hauts caractérisent les phrases interrogatives sans morphème interrogatif.

Dans la suite de cet article, nous présenterons encore quelques paires d'énoncés ne différant que par la présence ou l'absence de focalisation et porteurs de la même intonation. Ces autres exemples avec ou sans focalisation permettront aussi de vérifier que la focalisation n'a pas d'incidence sur l'intonation. Rappelons en ce point que la focalisation en wolof se marque toujours par la morphosyntaxe et qu'il n'y a pas de moyen intonatif pour la marquer. En d'autres termes, on ne peut marquer par l'intonation qu'un terme est en focus et ce, quelle que soit la définition donnée au terme de focus. Ainsi, l'intonation ne peut indiquer qu'un terme occupe une fonction rhématique ou est en contraste. On verra plus loin que la prosodie peut marquer l'« emphase », laquelle est différente de la focalisation. Maintenant, nous allons montrer comment s'organise le système intonatif du wolof, qui est donc libéré de la contrainte d'indiquer le focus.

3. L'organisation du système intonatif

Affranchi du rôle de marquage de la focalisation, le système intonatif du wolof utilise les marques prosodiques à d'autres fins. Celles-ci expriment des modalités (marquage de l'assertion, de l'interrogation et de l'exclamation intensive) ou indiquent des

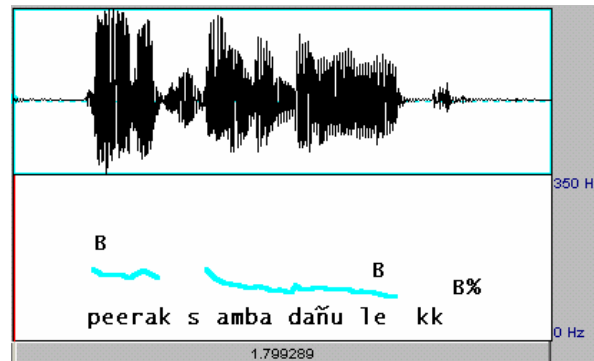
2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.

subdivisions dans les énoncés. Nous analyserons dans cette partie un ensemble d'intonations de base. Des énoncés plus longs et plus complexes ont également été étudiés dans notre article « The Intonational System of Wolof » (2001).

3.1. *Énoncés assertifs*

Dans nos corpus, les énoncés assertifs non subdivisés ont quasiment tous été réalisés sur l'intonation plate décrite précédemment ou avec un point haut d'initialisation situé généralement sur la deuxième syllabe et une pente douce jusqu'à la fin. Ces intonations ne se rencontrent pas seulement dans les énoncés courts mais également dans les énoncés plus longs. La figure ci-dessous illustre cette intonation plate, associée à un énoncé plus long que dans les exemples précédents (Figures 1a et b) et produite par un locuteur différent.

2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.



- (17) *Peer ak Sàmba dañu lekk*
 Pierre et Samba EMPHVB3PL manger
 C'est que Pierre et Samba ont mangé.

Notez qu'il s'agit à nouveau d'un exemple avec focalisation. Le ton de frontière B% associé avec l'intonation basse et plane de l'énoncé, marque l'assertion.

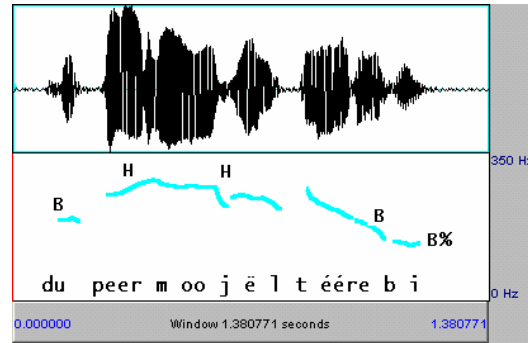
3.2. Les énoncés interrogatifs


Si les énoncés assertifs non subdivisés ne présentent que rarement des cibles hautes, les énoncés interrogatifs, au contraire sont caractérisés par des cibles hautes, qui diffèrent en fonction des types d'énoncés interrogatifs. Il nous faudra ici distinguer: (1) les énoncés sans morphème interrogatif, (2) les énoncés avec morphème interrogatif.

3.2.1. Les énoncés sans morphème interrogatif

Considérons un exemple plus long que les exemples (16) vus précédemment :

2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.



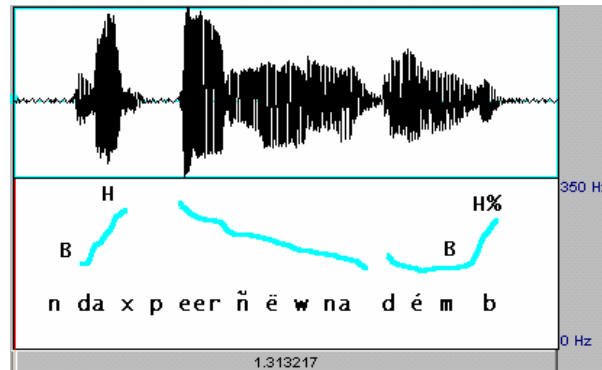
- (18) *Du Peer moo jël tééré bi ?* (N) 
 Pierre EMPHSUJET3SG prendre livre le
 N'est-ce pas Pierre qui a pris ce livre ?


On voit sur cet exemple que le plateau défini par les deux points hauts (HH) se situe en début d'énoncé puis que la voix retourne progressivement vers la hauteur plancher (B). On notera la présence de l'intonème de finalité B%, qui n'est donc pas réservé à l'assertif. Ce sont donc ces deux points hauts qui différencient ces interrogations sans morphèmes des énoncés assertifs.

3.2.2. *Les énoncés avec morphème interrogatif*

L'organisation intonative de ces énoncés est différente de celle des énoncés interrogatifs sans morphème: on ne relève pas ici de plateau haut (HH); ce deuxième type d'interrogation présente une cible haute (H) sur le morphème interrogatif initial - puis un retour progressif de la voix vers la hauteur plancher qui est atteinte à l'avant-dernière syllabe (cible B). Enfin et surtout, ces interrogations avec morphème se terminent par un intonème interrogatif montant sur la dernière syllabe (H%). Exemple :

2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.



- (19) *Ndax Peer ñëw na démb ?* (N) 
 est-ce-que Pierre venir PFT3PL hier
 Est-ce que Pierre est venu hier ?

Cette intonation est celle de toutes les phrases interrogatives avec morphème, qu'elles soient des interrogations totales, comme dans notre exemple, ou des interrogations partielles. Ainsi, l'énoncé suivant a les mêmes caractéristiques intonatives :

- (20) *Kañ nga xalaat ne ngay ñëw Paris?* (N)
 Quand EMPHCOMP2SG penser que AOR2SG venir Paris
 Quand est-ce que tu penses que tu viendras à Paris ?

Du point de vue intonatif, les interrogations (totales ou partielles) avec morphème se différencient donc des interrogations sans morphème par l'existence d'une seule cible haute et la présence d'un intonème final montant. Il est à noter que ces énoncés avec morphèmes interrogatifs initiaux ne peuvent être subdivisés en groupes intonatifs¹⁰ : entre le morphème interrogatif initial et l'intonème interrogatif final, aucune sous-structuration mélodique n'est possible.

3.3. De quelques intonations intensives

Nous regroupons sous le terme d'"intonations intensives" un ensemble d'intonations qui ont en commun d'exprimer une intensification. Elles sont marquées diversement mais mettent toutes en jeu des *cibles hautes*. Il peut s'agir, en effet, de plateaux hauts se terminant parfois en glottalisation, ou d'un point d'emphase réalisé haut.

Les plateaux hauts

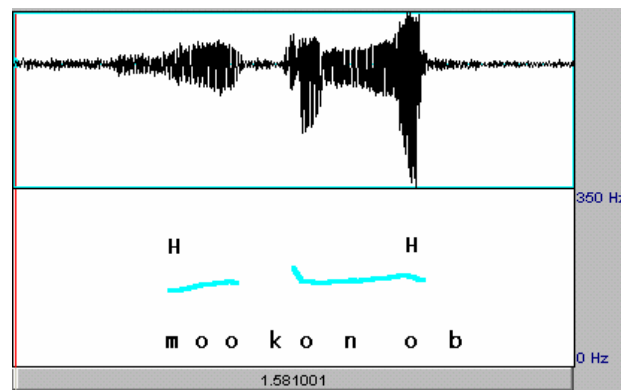
¹⁰ Sauf si le thème est extraposé (*Peer et Samba, où est-ce qu'il sont allés ?*), mais, même dans ce cas, il n'y a pas de subdivision entre le morphème interrogatif et l'intonème final (cf 7.2).


2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.

Les plateaux hauts, recouvrant la totalité ou la quasi totalité d'un énoncé, correspondent à une intensification de l'acte d'énonciation et confèrent une valeur modale forte à l'énoncé : exclamation intensive, intensification de l'adresse à l'interlocuteur ou de la surprise du locuteur. Ils se terminent sur une glottalisation dans les énoncés terminés par la particule *de*, marqueur d'interaction forte.

Plateaux hauts continus

On relève ainsi dans certains énoncés exclamatifs une intonation très typique marquée par un plateau haut du début à la fin de l'énoncé, comme l'illustre l'exemple suivant :



- (21) *moo ko nob* ! (B) 
 EMPHSUJET3SG le chérir
 Qu'est ce qu'il l'aime!

On reviendra en §4 sur cet exemple et sur des exemples similaires, pour montrer comment intonations intensives et focalisation peuvent interagir.

Plateaux hauts se terminant sur une glottalisation

En présence d'une particule finale *de* (à valeur intersubjective "dis donc", "eh bien", indiquant une insistance sur l'acte d'énonciation), l'énoncé porte un plateau haut continu se terminant par une glottalisation : la voyelle *e* de la particule *de* est glottalisée et l'énoncé finit sur un coup de glotte. Exemples :

- (22) *Tey sedd na de!*
 Aujourd'hui être-froid PFT3SG PARTIC.
 Il fait froid aujourd'hui, dis donc !

- (23) *Man de damay bàyyi de!* (J3)

2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.

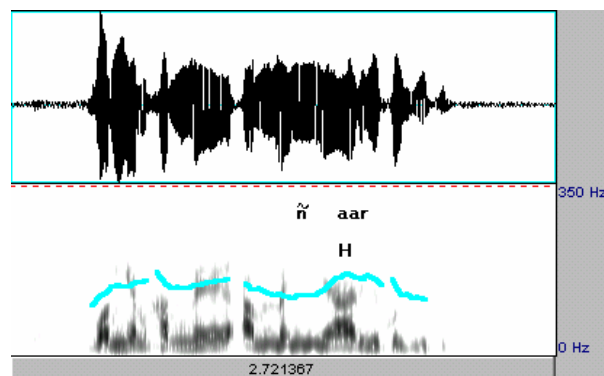
moi PARTIC. EMPHV B1SG+INACC cultiver+ ALL PARTIC.


Moi, pour ce qui me concerne, eh bien, je m'en vais cultiver !

Points d'emphase

On rencontre également des points d'emphase qui contrastent avec les phénomènes évoqués précédemment dans la mesure où ils constituent un phénomène local. Ils consistent en l'introduction d'un simple point haut à l'intérieur de la mélodie, ne modifiant que ponctuellement l'allure générale de la courbe, et en l'allongement de la syllabe. Ces points expriment une simple emphase (contraste syntagmatique de l'un des constituants) et non une focalisation (marquage du rhème).

L'exemple suivant illustre la réalisation de ces points d'emphase :



- (24) *Bon ngeen xam ne am na naar yu ko jütu* (H1) 
 donc AOR2PL savoir que avoir PFT3SG deux qui le précéder
 Donc vous savez qu'il y en a deux qui le précèdent

La syllabe *naar* émerge au dessus du niveau général de l'énoncé. La perturbation n'est que ponctuelle, le contour d'ensemble de l'énoncé gardant l'allure générale de l'énoncé assertif. On pourra aussi remarquer, en particulier sur le spectrogramme, que la consonne initiale est allongée.

On notera que dans le corpus examiné, ces points d'emphase étaient relativement rares. Nous les avons, par exemple, trouvé dans les énoncés suivants:

- (25) *mu nekk fi ëmb lu bari ci dëkk bi* (J3)
 AOR3SG se-trouver ici envelopper que être-nombreux dans pays le

il se trouve ici renfermer beaucoup de choses dans ce pays

- (26) *Lépp li ko waral yépp, gor gi donn la !* (J3)
 Tout ce-que le causer tous, abattage le seulement EMPHCOMP3SG
 Tout ce qui est la cause de tout, c'est l'abattage et seulement
 cela

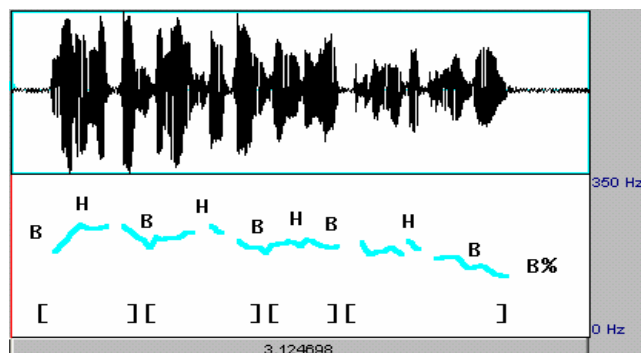
De manière remarquable, dans ces exemples et quasiment tous les exemples de nos corpus, ces points d'emphase portent sur des termes à valeur quantitative (numéral, verbe "être en grande quantité", particule "seulement"). Il semblerait que ces points hauts aient eux aussi une fonction d'intensificateurs, insistant sur la quantité désignée. De même que le plateau haut vu précédemment, un point d'emphase haut sur le verbe confère une valeur d'intensif du verbe à l'Emphatique du Sujet, comme nous le verrons en § 4.

3.4. La division des énoncés assertifs en groupes intonatifs


Rappelons d'abord que même un énoncé long peut être réalisé totalement plat, donc sans sous-structuration en groupes intonatifs (cf. 2), ce qui constitue une caractéristique remarquable du système prosodique wolof. Cependant, les énoncés peuvent être subdivisés en groupes intonatifs, marqués par des 'courbes en cloche'. Énoncés plats et énoncés sous-structurés constituent des variantes libres qui peuvent être présentes chez un même locuteur.

Lorsqu'il y a sous-structuration prosodique, la hiérarchisation entre les groupes au sein de l'énoncé se fait surtout de deux façons. Le plus souvent, les groupes intonatifs s'étagent en 'downdrift', c'est à dire selon une pente descendante. Plus rarement, on trouve une relation de 'réinitialisation' entre deux groupes intonatifs, le deuxième groupe étant réalisé plus haut que le premier (voir Rialland & Robert 2001).

Considérons d'emblée un exemple long et complexes pour montrer comment se marque la division en groupes intonatifs :



2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.

- (27) [Naruma toog] [di leen seetaan] 
 [ngeen di yàq] [li ma jota liggéy] (N)
 (avoir-intention+NEG1SG rester) (PRED. vous observer), (AOR2PL PRED. détruire)
 (ce-que AOR1SG obtenir+JONCT. travailler)
 (Je n'ai pas l'intention de rester) (à vous regarder)
 (vous qui détruisez) (ce que j'ai eu le temps de faire).

A la différence des énoncés assertifs non divisés, ces énoncés présentent des cibles hautes qui déterminent des contours en cloche. Chaque contour en cloche englobe un groupe, qui commence sur une cible basse (B), pour passer par une cible haute (H) et qui se termine sur une cible basse (B). La cible haute est située sur la deuxième ou la troisième syllabe du groupe et est sans rapport avec une syllabe accentuée.

Entre les groupes, il y a *downdrift*, les groupes étant réalisés de plus en plus bas. Le *downdrift* est un trait répandu lié à l'assertion dans de nombreuses langues du monde, qu'elles soient à tons (cf. haoussa : Lindau 1986, gulmancema, ncam, bambara : Rialland 1988 et 1997, parmi bien d'autres) ou non (cf. danois ; Thorsen 1985, français : Di Cristo et Hirst 1984, entre autres). Il marque également une continuité simple dans l'énoncé, sans rupture, sans mise en valeur ou en retrait. Il correspond donc à l'expression de la pente de l'assertion à un niveau supérieur d'organisation hiérarchique

Considérons maintenant d'autres énoncés, subdivisés en plusieurs groupes prosodiques.

- (28) [Njariñ li nag] [dinañu ko séddoo] [ca na mu ware] (N)
 (bénéfices le quant-à), (FUT3PL le partager) (dans comme AOR3SG devoir)
 (Quant au bénéfice), (il sera partagé) (comme il se doit)
- (29) [Suma ëmbee][ak suma ëmbul] [yépp mungi ci man] (H3)
 (Si+AOR1SG être-enceinte+ANTER.) (et si+AOR1SG être-enceinte+NEG.)
 (tous PRESENT3SG dans me)
 (Que je sois enceinte) (ou que je ne sois pas enceinte),
 (dans tous les cas, c'est dans moi).

Comme on peut le voir dans ces exemples, en wolof, les divisions prosodiques recouvrent des constituants syntaxiques. Ainsi, elles peuvent correspondre à la division entre thème et rhème (exemple 28), à une division entre propositions coordonnées (29, 31), ou entre proposition en relation de dépendance (29). Les divisions intonatives renvoient donc à un niveau élevé de la hiérarchie syntaxique et découpent des groupes assez longs. Dans notre corpus, nous n'avons trouvé qu'un seul exemple de subdivision intonative intervenant à l'intérieur de la proposition, mais il s'agit d'un complément prépositionnel, donc d'une expansion secondaire:

2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.

- (30) [dañu ko séddëlewoon] [ci ñaari ponk yu ndaw] (H1)
 (EMPHVB3PL le partager+PASSE) (dans deux+CONN.PL point qui être-petit)
 (nous l'avions divisé) (en deux points qui sont petits)

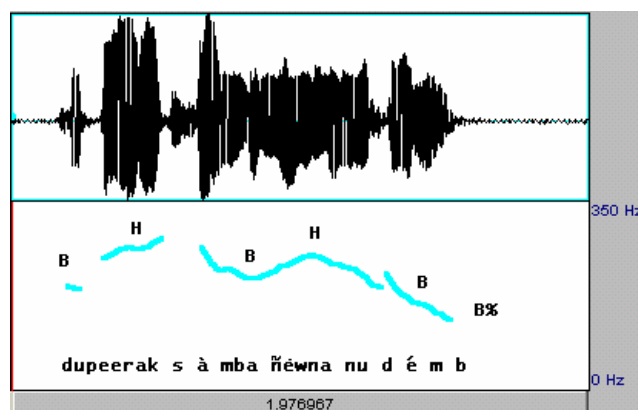
On notera que le groupe prépositionnel, englobé par la cloche intonative, est lui-même assez long car il contient une relative. Cet exemple, de plus, provient d'un speaker de télévision, chez lequel nous avons relevé de nombreuses pauses; il peut donc s'agir d'une élocution marquée par un souci de clarté. De fait, ces sous-structurations intonatives sont toujours facultatives. On comparera ainsi l'exemple suivant avec les précédents:

- (31) [Yeenangi nii di yàq li ma jota liggééy]
 [te defuleen ko muy dara] (N)
 (2PL PRESENT. ainsi PRED. détruire ce-que AOR1SG obtenir+JONCT. travailler) (et faire+NEG.2PL
 le AOR3SG+INACC chose)
 (Vous êtes en train de détruire ce que j'ai eu le temps de faire)
 (et vous n'en faites aucun cas)

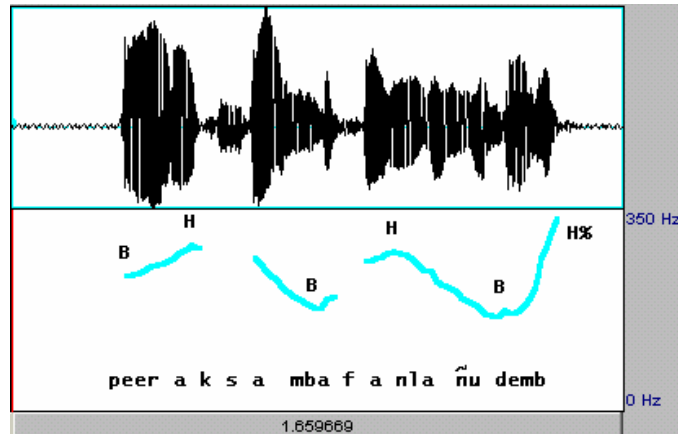
On aura pu noter que ces divisions en groupes prosodiques, toujours facultatives, n'ont donc aucun rapport avec la focalisation. Dans tous ces exemples, les groupes étaient simplement étagés en downdrift. Il existe également des structurations avec "réinitialisation" et des structurations plus complexes avec plusieurs niveaux de hiérarchisation (voir Rialland & Robert 2001).


3.5. La division des énoncés interrogatifs et la suspension du downdrift


En ce qui concerne les énoncés interrogatifs, nous avons relevé une sous-structuration très fréquente liée à la *thématisation*. Le thème (sujet ou complément), antéposé à la proposition interrogative, est alors affecté d'une courbe en *cloche* qui le distingue du reste de l'énoncé et, entre les deux parties, on observe une *suspension du downdrift*, comme dans les exemples suivants :



2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.



- (32) [Du Peer ak Sàmba] [ñëw nañu démb]? (N) 
 (NEGEMPH3SG Pierre et Samba) (venir PFT3PL hier)
 (N'est-ce pas que Pierre et Samba) (sont venus hier) ?

- (33) [Peer ak Sàmba] [fan lañu dem]? (N) 
 (Pierre et Samba), (où EMPHCOMP3PL aller)
 (Pierre et Samba), (où est-ce qu'ils sont allés) ?

La suspension du downdrift comme marque de l'interrogation n'est pas une particularité du wolof mais se rencontre dans diverses langues, qu'elles soient à tons ou non. On la trouve aussi bien en danois (Thorsen 1985), qu'en haoussa (Lindau 1986).

4. Intonation et morpho-syntaxe : économie d'un système et interactions

4.1. Economie du système

Le système intonatif du wolof se présente de manière particulièrement dépouillée et la focalisation n'est pas marquée au niveau mélodique; elle n'a aucune incidence sur la courbe intonative de l'énoncé et n'intervient pas non plus dans la sous-structuration prosodique des énoncés. Cette spécificité s'explique par une caractéristique morphosyntaxique de cette langue, remarquable elle aussi d'un point de vue typologique: la focalisation est exprimée en wolof par une série de conjugaisons spécifiques, elle est donc grammaticalisée dans la flexion verbale; la focalisation,

2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.

recevant une expression morphologique, n'a pas besoin de marques supra-segmentales spécifiques.

Les points hauts (H) n'étant pas utilisés pour indiquer un focus, ils sont alors utilisables pour d'autres fonctions, soit à l'intérieur de l'énoncé pour des *fonctions modales* - expression de l'interrogation ou modalisations (exclamation, surprise, interrogations biaisées) - ; soit au niveau de l'énoncé complexe pour marquer des sous-structurations intonatives. Enfin, on relève quelques rares cas d'utilisation d'un point haut pour marquer une emphase (et non un focus).

Enfin, de manière générale, le système prosodique du wolof privilégie les grandes unités et les articulations syntaxiques de haut niveau.

4.2. Interactions

Intonation et morphe-syntaxe se répartissent donc les rôles en wolof. Cette économie du système, caractérisée par une distribution des fonctions entre prosodie et morphe-syntaxe, présente cependant des points d'interface. Les interactions entre prosodie et morphe-syntaxe relevées sont de deux sortes : (1) un conditionnement de la place de certaines cibles ou sous-structurations intonatives par la morphe-syntaxe, et, à l'inverse, (2) un marquage prosodique de la variation de portée syntaxique et sémantique de certains morphèmes.

4.2.1. Conditionnements

On notera tout d'abord que la *place* des cibles intonatives est conditionnée par la morphosyntaxe. Toutes les cibles mélodiques, 'hautes' ou 'basses', sont placées à des limites de constituants syntaxiques ou par rapport à leurs limites (2ème ou 3ème syllabe). De même, les sous-structurations intonatives (cloches, pauses, intonèmes continuatifs, réinitialisations), lorsqu'elles existent, se produisent toujours à des frontières syntaxiques. Ces divisions prosodiques recouvrent des groupes syntaxiques assez longs qui renvoient à un niveau élevé de la hiérarchie syntaxique (division entre thème et rhème ou division entre propositions, et plus rarement, division entre noyau prédicatif et expansions secondaires).

4.2.2. Changements de portée

Comme nous l'avons montré précédemment (cf. 3.2.2.), les interrogations avec morphème se caractérisent, du point de vue intonatif, (1) par la présence d'une cible haute sur le morphème interrogatif, suivie d'une descente jusqu'à la hauteur plancher, ainsi que d'un intonème final montant et (2) par l'impossibilité d'introduire une sous-structuration mélodique entre le morphème interrogatif initial et l'intonème interrogatif final. Cette impossibilité d'interrompre la courbe intonative qui va du

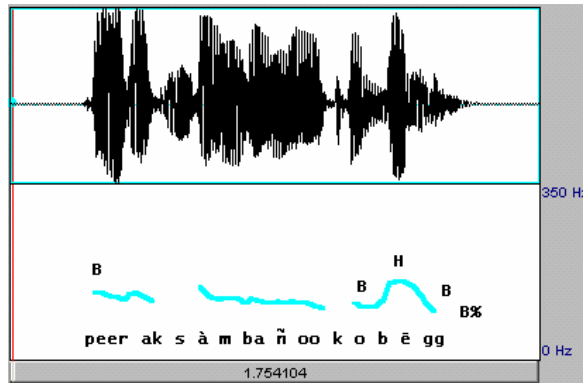
morphème interrogatif initial à l'intonème interrogatif final peut être interprétée comme un marquage prosodique de la portée du morphème introducteur. En effet, les morphèmes interrogatifs du wolof ont par ailleurs des emplois comme subordonnants. Ainsi, le morphème d'interrogation totale *ndax* (« est-ce que ») fonctionne également comme conjonction à valeur causale (« parce que ») ou finale (« pour que »¹¹) et les pronoms (de la série en *-u*) qui fonctionnent comme interrogatifs sont par ailleurs utilisés comme pronoms relatifs (voir notamment Robert 1998). Or, en emploi interrogatif, ces morphèmes sont situés à l'initiale et ont une portée modale sur *l'ensemble* de l'énoncé. C'est alors la structure intonative, combinant cible haute initiale (H) et intonème interrogatif final (H%), qui donne à l'énoncé sa valeur interrogative. Cette courbe particulière ne peut être interrompue par une sous-structuration car elle indique la portée du morphème introducteur sur *l'ensemble* de l'énoncé.


La prosodie intervient également dans le marquage d'un autre type de changement de portée. Nous avons relevé précédemment (cf. 3.3.) que les cibles hautes peuvent être utilisées pour marquer des exclamations intensives, soit sous la forme de points d'emphase ponctuels, soit sous la forme de plateaux hauts continus. Dans les exemples mentionnés, ces points hauts d'emphase portaient sur des quantificateurs. Mais ils sont également utilisés pour marquer la *variation de portée* de certains morphèmes focalisants. Ainsi, la flexion verbale d'Emphatique du Sujet qui sert normalement à exprimer une focalisation du *sujet* peut prendre, dans certains contextes, une valeur d'intensif du *verbe* (cf. 1.2.), dont on notera qu'elle correspond, elle aussi, à une valeur de quantification. Ce changement de portée est marqué par une intonation spécifique, d'autant plus remarquable qu'elle n'est pas limitée à ce type d'emploi mais interagit ici de manière cohérente avec la morpho-syntaxe de l'énoncé.

Ainsi, selon les contextes, la phrase à l'Emphatique du sujet *ñoo ko bëgg* (EMPHSUJET3PL le aimer) correspondra, soit à une focalisation du sujet (« c'est eux qui l'aiment. »), soit à une exclamation à valeur intensive du verbe (« qu'est-ce qu'ils l'aiment ! »). Or ces deux énoncés se distinguent par des courbes intonatives différentes. On a, en effet, une intonation assertive normale (courbe plate ou descendante et intonème final bas) pour la valeur de focalisation du sujet (*c'est lui qui l'aime*) et, par différence, une intonation intensive caractérisée par un point haut d'emphase portant, cette fois, sur *le verbe*, dans le cas de l'exclamation à valeur intensive, comme le montre les deux courbes suivantes :

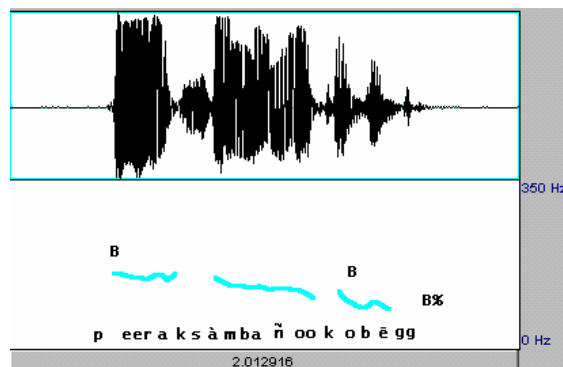
¹¹ Cf notamment Robert 1996: 161.


2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.



- (34a) *Peer ak Sàmba ñoo ko bëgg!* (L) 
 Pierre et Samba EMPHS3PL le aimer
 Pierre et Samba, qu'est-ce qu'ils l'aiment !

Sans point d'emphase sur le verbe *bëgg*:



- (34b) *Peer ak Sàmba, ñoo ko bëgg* (L) 
 Pierre et Samba EMPHS3PL le aimer
 Pierre et Samba, ce sont eux qui l'aiment.

Ce point haut d'emphase localisé *sur le verbe* marque alors prosodiquement le 'transfert d'emphase' du sujet au verbe en changeant la portée sémantique du

2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.

morphème focalisant : celui-ci n'indique plus directement une identification contrastive du sujet mais une valeur intensive du verbe. Ce transfert d'emphase du sujet au verbe n'est cependant possible que dans certaines conditions : verbe non agentif et graduable (typiquement les verbes de qualité) et absence d'enchaînement à un autre énoncé (auto-repérage). Ces deux facteurs permettent de construire le 'haut-degré' du procès qu'exprime l'exclamation intensive (cf Robert 1991: 134-6) : le verbe étant non agentif, son sujet représente le support de la propriété qu'il exprime (et non l'agent d'une action). Dès lors, par le parcours de ses sujets possibles (focalisation du sujet), le verbe est entraîné dans un parcours de ses différentes valeurs, c'est-à-dire de ses différents degrés. Comme le contexte ne pose aucun repère, cet auto-repérage constitue un parcours circulaire impossible à arrêter, qui engendre la désignation du « haut-degré » : le sujet est identifié comme in(dé)finiment la bonne valeur par rapport aux autres valeurs possibles ; il présente la propriété *p* à un degré impossible à déterminer autrement que comme le bon degré par rapport aux degrés possibles : « par rapport à ceux qui peuvent l'aimer, il se distingue comme... l'aimant », c'est-à-dire qu'il l'aime incomparablement, d'où la valeur « qu'est-ce qu'il l'aime! ». La variation de sens est donc d'abord conditionnée par des facteurs sémantiques et syntaxiques qui sont par ailleurs renforcés par le marquage prosodique du radical verbal comme point d'emphase.

De manière fort intéressante, ces énoncés intensifs construits avec l'Emphatique du Sujet présentent une variante du point de vue intonatif. Cette variante intonative est attestée dans l'exemple 21 (avec un autre verbe *nob* « chérir »), qui présente le même transfert d'emphase de la focalisation du sujet sur le verbe, mais, avec une courbe intonative différente : un plateau haut. Ainsi, le transfert d'emphase sera marqué intonativement, soit par un point d'emphase sur le verbe comme dans le cas précédent, soit par un plateau haut continu, comme dans l'exemple 21. Ce plateau intonatif correspond vraisemblablement à l'indication de la portée du morphème de focalisation initial sur l'ensemble du noyau prédicatif (valeur d'intensification du prédicat) et non plus simplement sur le sujet (valeur de focalisation du sujet). On note également que ce type d'énoncé ne comporte pas l'intonème final bas de l'assertion. Cette caractéristique prosodique est cohérente avec l'analyse sémantique du haut-degré qui indique qu'on ne peut s'arrêter à une bonne valeur : en l'absence d'élément contextuel servant de repère, le sujet est identifié comme étant in(dé)finiment la bonne valeur, par rapport aux autres possibles.

2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.

5. Conclusion

Le wolof offre une remarquable économie structurelle, organisée autour de deux singularités typologiques. La grammaticalisation du focus dans la conjugaison permet, en effet, d'expliquer le remarquable dépouillement du système intonatif de cette langue et l'absence de marquage prosodique de la focalisation qui y est attesté : la focalisation, recevant une expression morphologique obligatoire, n'a pas besoin de marques supra-segmentales spécifiques. L'intonation n'est donc pas une marque universelle de focalisation. La langue opte ici pour une distribution des fonctions entre morpho-syntaxe et prosodie.

Annexe : abréviations

ALL	suffixe verbal (-i) allatif
ANAPH	pronom démonstratif anaphorique de lieu
ANTER.	suffixe -ee d'antériorité
AOR	conjugaison Aoriste
CONN.	suffixe connectif (-u singulier /-i pluriel)
DI	morphème prédicatif à valeur d'inaccompli
EMPHCOMP	conjugaison focalisante Emphatique du Complément
EMPHSUJET	conjugaison focalisante Emphatique du Sujet
EMPHVB	conjugaison focalisante Emphatique du Verbe
FUT	conjugaison du futur formée de <i>di</i> +marques du Parfait
INACC.	suffixe -y d'inaccompli
JONCT.	affixe -a joncteur verbal
NEG	conjugaison Négatif
PARTIC.	particule assertive
PASSE	suffixe de passé -oon
PFT	conjugaison Parfait
PRED.	auxiliaire prédicatif à valeur d'inaccompli (cf DI)
PRESENT.	conjugaison Présentatif (morphème discontinu : marques flexionnelles... morphème <i>ngi/a</i>)

Bibliographie

- HIRST, Daniel, & DI CRISTO, Albert. 1984. « French Intonation : a parametric approach ». *Die Neueren Sprachen* 83-5, 554-569.
- KA, Omar. 1988. *Wolof Phonology and Morphology: a Non linear Approach*. Ph.D.: University of Illinois at Urbana-Champaign.
- LINDAU, Mona. 1986. « Testing a Model for Haoussa Intonation ». *Journal of the Acoustical Society of America* 80, 757-764.
- RIALLAND, Annie. 1988. *Systèmes prosodiques africains : fondements empiriques pour un modèle multilinéaire*. Thèse d'état : Nice.
- RIALLAND, Annie. 1997. « Le parcours du downstep; ou l'évolution d'une notion ». *BSL* 92.1, 205-239.

2003, in J. François & A. Lacheret (éds.), *Fonctions et moyens d'expression de la focalisation à travers les langues*, Collection *Mémoires de la Société de linguistique de Paris XIII*, Editions Peeters, Louvain, 161-185.

RIALLAND, Annie, & ROBERT, Stéphane. 2001. « The intonation system of Wolof », *Linguistics* 39.5, 893-939.

ROBERT, Stéphane. 1991. *Approche énonciative du système verbal : le cas du wolof*. Paris: Editions du CNRS.

ROBERT, Stéphane. 1998. « Espace déictique, espace syntaxique et prédication: les indices spatiaux du wolof ». In B. Caron (ed.), *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists* (CDRom, Meudon: CNRS-LLACAN / Amsterdam: Elsevier).

ROBERT, Stéphane. 2000. « Le verbe wolof ou la grammaticalisation du focus ». In B. Caron (ed), *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines* (Louvain : Peeters), 229-267.

THORSEN, Nina. 1985. « Intonation and Text in Standard Danish ». *Journal of the Acoustical Society of America* 77: 1205-16.